



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 8 janvier 2018 le règlement suivant a été adopté, à savoir :

**Règlement n° 636** – Concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil. Abroge et remplace le règlement numéro 593.

L'original de ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à .....*Ascot Corner*.....ce.....10<sup>e</sup>.....jour de.....*janvier*.....  
de l'an deux mille dix-huit.

Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), *Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier*  
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié  
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés  
par le conseil, du 10 janvier 2018 au 20 janvier 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de janvier 2018.

Directeur général et secrétaire-trésorier